



**DIRECTION DE LA
PROTECTION
JUDICIAIRE DE LA
JEUNESSE**

Fiche synthétique du rapport de Laurent Bonelli et Fabien Carrié « Radicalité engagée, radicalités révoltées. Une enquête sur les mineurs suivis par la PJJ »



Suite à un marché public, la DPJJ a confié à **Laurent Bonelli et Fabien Carrié**, sociologues chercheurs de l'Université Paris Ouest Nanterre, le soin de mettre en œuvre une **recherche sur le phénomène de radicalisation chez les jeunes suivis par la protection judiciaire de la jeunesse**. Après **18 mois de recherche**, ils viennent de rendre leur rapport.

Un travail de terrain inédit

De nombreux universitaires écrivent sur le sujet mais ils sont peu nombreux à s'exprimer à partir d'un réel terrain. Ce travail a été effectué à partir de :

- La **consultation de 133 dossiers de mineurs suivis par la PJJ** pour des affaires en lien avec la radicalisation : tous les mineurs mis en examen pour association de malfaiteurs en vue d'une entreprise terroriste depuis 2014, quelques mineurs poursuivis pour apologie du terrorisme, ainsi que quelques mineurs suivis dans des affaires pénales ordinaires et dont les comportements et les propos sont apparus inquiétants aux professionnels de la justice (il s'agit des trois premières catégories de recensement établies par la Mission Nationale de Veille et d'Information). Ces dossiers concernent principalement des affaires liées à l'islamisme violent mais aussi quelques dossiers de nationalistes basques, corse et de militants d'extrême droite.
- **57 entretiens** avec des professionnels afin d'objectiver leurs stratégies d'écriture et de mise en récit
- L'observation de **6 audiences** de mineurs poursuivis pour association de malfaiteurs en vue d'une entreprise terroriste (AMT)

La richesse et la variété de ce matériau fait de cette enquête l'une des plus importantes menées à ce jour sur la question, en France et à l'étranger.

Décrire et classer des registres de radicalité

4 registres de la radicalité

En s'inspirant de l'étude d'Emile Durkheim sur le suicide, les chercheurs se sont intéressés aux différentes manières d'endosser un registre radical et aux conditions sociales qui les produisent.

Tous les dossiers dépouillés ont en commun de présenter des formes d'usage et d'appropriation d'un registre qualifié provisoirement de *subversif*. Les premières analyses ont fait apparaître deux critères saillants pour organiser les formes d'appropriation d'un registre subversif :

- **Cette appropriation s'effectue-t-elle dans une logique individuelle ou collective ?**

- **L'usage de ce registre subversif structure-t-il fortement les identités ?**

Le croisement de ces deux critères a permis d'identifier 4 formes d'appropriation du registre subversif : rebelle, apaisante, agonistique et utopique.

- ***La radicalité apaisante***

Le registre subversif structure fortement l'identité (notamment pratique alimentaire et vestimentaire spécifiques) et s'effectue de manière individuelle

Les mineurs de ce groupe sont souvent dans des familles dans lesquelles il y a de fortes conflictualités et où l'encadrement des enfants par les parents est très limité. Il s'agit d'un groupe essentiellement féminin. Cette radicalité répond à une quête spirituelle d'apaisement par rapport aux violences subies. L'adoption d'un code de conduite strict a une fonction de mise en ordre des désordres familiaux et a souvent rapport avec le corps et la sexualité.

- ***La radicalité rebelle***

L'usage du registre subversif s'effectue de manière individuelle mais l'identité est moins structurée par ce registre que dans le groupe précédent (on constate des oscillations dans les comportements).

Les mineurs de ce groupe sont souvent issus de familles avec d'importantes tensions mais au sein desquelles le contrôle parental y est particulièrement fort. Face à ce conflit interne et l'impossibilité d'y trouver un exutoire, la colère créée s'exprime alors dans des discours radicaux contre la famille.

- ***La radicalité agonistique***

L'identification au registre subversif est faible mais il y a une forte appropriation au sein d'un collectif.

Au niveau familial, il s'agit du pendant masculin des mineurs du groupe à la radicalité apaisante. Les mineurs sont souvent dans des familles conflictuelles et l'encadrement familial est faible. Le registre subversif fait sens dans le monde de bande où évoluent ces jeunes. Le registre radical vient colorer les identités mais ne les structure pas totalement. Le registre radical vient recoder le conflit des bandes avec la police. Il s'agit principalement de mineurs poursuivis pour des faits d'apologie du terrorisme/outrage à teneur radicale.

- ***La radicalité utopique***

La radicalité est vécue de manière collective et elle structure fortement l'identité.

Les mineurs de ce groupe connaissent un contrôle parental particulièrement fort mais il y a moins de conflits que dans les autres radicalités. L'investissement dans le registre subversif est très intellectuel. Ce sont les mineurs qui ont commis les actes les plus graves (tentatives de départ, retour de zone, préparation d'attentats, participation active aux réseaux jihadistes sur internet.)

	Identité forte	Identité faible
Individuel	<p><i>Radicalité apaisante</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Identité forte (vêtements, pratiques) et engagement surtout individuel. ❖ Structures familiales : Conflictualité familiale forte ; encadrement parental plutôt faible. ❖ Quête spirituelle d'apaisement par rapport aux violences subies. Fonction de mise en ordre des désordres familiaux, du rapport au corps et à la sexualité. ❖ Types d'actes : religiosité, sympathie éventuelle pour le jihad mais souvent sans passage à l'acte. ❖ Plutôt féminin, tourné vers le soi, l'intime. 	<p><i>Radicalité rebelle</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Identité faible (oscillations) et engagement individuel. ❖ Structures familiales : Conflictualité familiale forte ; encadrement plutôt fort. ❖ Opposition violente au cadre familial. ❖ Types d'actes : discours de radicalité, anathèmes contre la famille, violences, attentats sans organisation. ❖ Mixte, colère tournée vers la famille et / ou la société.
Collectif	<p><i>Radicalité utopique</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Identité forte (vêtements, pratiques, croyances) et engagement collectif. ❖ Structures familiales : Conflictualité familiale faible ; Encadrement plutôt fort. ❖ Héritage familial et scolaire refusé. Investissement intellectuel. ❖ Types d'actes : départs en Syrie, « jihadistes de clavier », projets d'attentats organisés. ❖ Mixte. 	<p><i>Radicalité agonistique</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Identité faible, engagement dans un collectif juvénile alternatif. ❖ Structures familiales : Conflictualité familiale forte ; Encadrement faible. ❖ Utilisation du registre radical dans le monde des bandes et dans les relations avec les institutions d'encadrement. ❖ Types d'actes : apologie du terrorisme, provocations diverses, justification des attentats contre la police et les journalistes. ❖ Plutôt masculin.

Les chercheurs ont constaté **qu'un registre particulier se dégageait des trois autres** : la **radicalité utopique**.

Deux groupes ont alors été distingués : le groupe des **engagés** à radicalité utopique et le groupe des **révoltés** aux radicalités agonistique, rebelle et apaisante).

Les engagés et les révoltés : des propriétés sociales, scolaires et familiales très contrastées

- Féminisation plus importante au sein du groupe des engagés ;
- Taux de scolarisation des mineurs au moment des faits plus élevés chez les engagés
- Proportion de jeunes inscrits dans une filière générale plus élevée chez les engagés ;

- Le groupe des révoltés est plus familiarisé aux institutions coercitives (police et justice), 66% chez les révoltés pour moins de 10% chez les engagés ;
- 50% des mineurs du groupe des révoltés ont un passé en assistance éducative pour 11,9% chez les engagés ;
- Le rapport au corps (rapport problématique, handicap, maladie chronique...) est mentionné pour un peu moins de 18% dans les dossiers des mineurs du groupe des révoltés pour 38% dans le groupe des engagés ;
- Chez les engagés, plus forte proportion de parents pères nés à l'étranger (le Maghreb est surreprésenté chez les engagés contrairement au groupe des révoltés où les origines sont plus diverses) ;
- Le taux des parents dont les deux sont issus de l'immigration est de 17,8% chez les révoltés alors qu'il monte à 40% chez les engagés ;
- 30% des mineurs du groupe révoltés ont au moins un de leurs parents immigrés de première génération pour 74% chez les engagés. ;
- Plus forte propension de familles se présentant comme musulmanes chez les engagés ;
- On trouve plus d'actifs et de jeunes retraités ayant travaillé au sein des parents des engagés que dans l'autre groupe. Tous viennent des milieux populaires. Mais chez les engagés ils sont plutôt dans la strate supérieure des milieux populaires ;
- Les parents des mineurs engagés vivent plus souvent encore ensemble que les parents des mineurs du groupe révoltés ;
- Les violences intrafamiliales sont évoquées dans 19% des dossiers de mineurs engagés pour 40% des familles du groupe des révoltés.

On constate donc que le groupe des révoltés rassemble des mineurs aux propriétés similaires à celles du public habituellement côtoyé par les professionnels de la PJJ. Ces mineurs aux trajectoires sociales et familiales les plus chaotiques, les plus proches du monde des bandes et de la délinquance restent singulièrement absents des formes de passage à l'acte les plus sérieuses (départ en zone irako-syrienne, tentatives d'attentats). Ils sont plutôt suivis pour des comportements ou des propos inquiétants ou poursuivis pour apologie du terrorisme.

Le groupe des engagés, pour lequel l'engagement dans la violence est le plus fort, rassemble des mineurs inscrits dans des trajectoires familiales plus conformes aux normes dominantes (familles pour la plupart inconnues des services sociaux, parents qui travaillent, parents qui investissent fortement la scolarité des enfants, contrôlent leurs fréquentations, plutôt de bons élèves au collège).

Cela va à l'encontre des explications binaires faisant de l'engagement radical et du passage au terrorisme le propre des populations dépossédées et très faiblement dotées.

On constate également qu'il y a bien des propriétés communes, des conditions sociales particulières qui font endosser tel type de registre radical plutôt qu'un autre.

Focus sur les radicalités révoltées

Radicalité apaisante et mise en ordre de désordres familiaux

Ils donnent d'abord à voir une tentative de mise en ordre des désordres familiaux, particulièrement notoire dans le cas de la **religion**. La conversion religieuse à l'islam ou le développement de la pratique apparaissent à la fois comme une **recherche de cadres qui ne sont pas donnés par des environnements familiaux marqués par la violence et l'incertitude**, et comme une **manière de s'opposer aux parents qui en sont jugés responsables**. Dans de nombreux cas, la condamnation de l'alcool répond à sa consommation excessive par les parents, le mariage religieux aux mères et pères « volages » et la chasteté aux violences sexuelles subies.

Dans ces configurations familiales conflictuelles et précarisées, l'adoption d'un registre religieux permet trois types de mises en ordre identifiables dans les rapports et entretiens :

- Il offre des règles de conduites strictes qui encadrent et rythment le quotidien, induisant de la routine et de la prévisibilité dans des univers instables ;
- Il donne une représentation du monde expliquant la souffrance (elle est voulue par Dieu) et promet son dépassement dans l'au-delà ;
- Il permet aux individus de ne pas être des victimes passives de ce qu'ils subissent.

Ce cheminement plutôt féminin demeure relativement **intime et solitaire**, c'est un **mécanisme de protection individuelle face à l'adversité familiale et sociale**.

Radicalité agonistique, accommodations discursives et bricolages de soi

Les configurations familiales sont similaires que dans la radicalité apaisante mais il s'agit ici plutôt de garçons. Lorsque les jeunes réagissent à un **environnement familial peu protecteur** en s'inscrivant plus fermement dans le **monde des bandes et de la délinquance**, c'est moins la dimension apaisante qui prédomine que la **recherche d'une image à la fois valorisante et potentiellement menaçante** vis-à-vis de l'extérieur. Les conflits, les pratiques et les justifications de pratiques déviantes sont recodés dans un registre radical, sans pour autant qu'ils ne changent véritablement de nature.

Dans ce groupe **l'opposition à la police** est très présente et la radicalité se manifeste souvent face à celle-ci. On retrouve cette outrance de certains discours également concernant les **journalistes**.

Au-delà des policiers et journalistes, tout se passe comme si **les auteurs des attaques offraient confusément une revanche** à certains jeunes des bandes, en frappant des institutions et des individus que ces derniers considèrent comme responsables des humiliations quotidiennes qu'ils subissent, mais contre lesquels ils ne peuvent lutter, ni matériellement, ni symboliquement.

Ce registre s'accommode dans d'autres modèles plus prégnants comme celui de la culture de rue. Il demeure essentiellement **discursif**, sujet à de **nombreuses oscillations et contradictions**, et **ne structure pas les identités**. Il comporte une claire **dimension agonistique** face à des familles dysfonctionnelles ou des groupes avec lesquels le conflit est ouvert, comme la police ou d'autres délinquants. Il offre également des **ressources** dans les interactions avec les institutions avec lesquelles les relations sont plus ambiguës, comme l'école ou les services sociaux et judiciaires.

La radicalité comme provocation et comme ressource

Les jeunes appartenant aux groupes des « révoltés » ont en commun de **bien connaître les institutions sociales et pénales**. Or, **l'intervention institutionnelle génère des résistances et fabrique des subjectivités** (cf Ervin Goffman et ce qu'il appelle les **adaptations secondaires**). L'accumulation dans le temps des enregistrements institutionnels des petites déviations et leur circulation par des échanges entre professionnels dans diverses instances, confortent une catégorisation et induisent un traitement stigmatisant des individus et leurs familles. **Ce « casier institutionnel » stigmatisant peut constituer une incitation à mal se conduire.**

Dans un contexte avec une émotion particulière (attentats) avec une mobilisation politique et institutionnelle forte, la provocation devient une option facile pour rejeter une institution qui les rejette (cas des situations d'apologies ou non-respect de la minute de silence les jours suivants les attentats). L'usage radical permet de **prendre le contrepied des attentes explicites de l'institution en termes de comportement et de discours**, par exemple, en dévaluant et en menaçant des femmes dans un atelier sur l'égalité des sexes.

Ce **type de comportement vient infléchir les relations éducatives** notamment lorsqu'un jeune est suivi par un travailleur social de sexe féminin (engagement qui implique de discréditer des femmes) ou encore lorsqu'il se saisit de discours complotiste (on passe de la trajectoire personnelle du mineur à une causalité extérieure, supérieure, dans laquelle tout prend sens). La simple division entre les croyants et les mécréants constitue une **ressource pratique** dont ils peuvent se saisir, tant dans les conflits qui les opposent au quotidien avec les institutions, leurs familles ou leurs pairs, que dans la construction d'une fragile estime de soi. De plus, cette estime de soi est renforcée par l'action institutionnelle. **En exhibant une dangerosité potentielle, ils sont davantage pris au sérieux que leurs homologues « seulement » délinquants car les situations relevant de la radicalisation bénéficient d'une prise en charge plus serrée et plus collective que les suivis « habituels ».** Cette attention institutionnelle conforte les jeunes dans leurs postures radicales.

Radicalité rebelle, oppositions familiales en engagements en miroir

Cette radicalité rebelle se distingue de celle agonistique car le contrôle familial empêche de la collectiviser dans des groupes de pairs, ainsi que de celle apaisante car elle a une dimension violente envers la famille.

Cette radicalité se manifeste par des **oppositions frontales et individuelles aux parents**. La conversion à l'islam s'intègre dans **une conflictualité adolescente assez classique**.

La lecture des dossiers qui relèvent de ce registre de radicalité laisse une impression persistante de **profonde colère**. Tout se passe comme si la combinaison des conflits internes à la famille et l'encadrement familial fort du mineur produisaient de la colère, qui explose ensuite contre les parents. Ce sont généralement des jeunes de familles catholiques, juives ou athées.

Focus sur la radicalité utopique

Les conditions familiales

Une majorité des familles du groupes des engagés a connu une **immigration récente** en France, depuis les pays du Magreb pour la plupart, et est issue des **fractions stables de la classe ouvrière**. L'installation en France constitue pour ces parents migrants dits de « première génération » une étape importante d'une **trajectoire sociale ascendante** ou, à tout le moins, représente une **voie de sortie et une résolution légitime d'une situation devenue impossible dans leur pays d'origine** (plusieurs exemples d'exils forcés du fait de

persécutions politiques). Ces familles vont redoubler d'effort d'intégration (francisation des prénoms des enfants, absence de transmission familiale de la langue et de la religion d'origine, etc.).

A l'inverse, dans certains cas, **les positions occupées en France sont inférieures à ce qui avait été anticipé initialement**. Cette expérience vécue de déclassement social provoque chez ces parents des propos souvent critiques vis-à-vis du pays d'adoption.

Quel que soit le sens des parcours migratoires des parents des jeunes « engagés », ces parents vont investir un projet d'ascension sociale par procuration très fort envers leurs enfants. Pour ce faire, ces parents accordent une **importance toute particulière à la réussite scolaire de leurs enfants et y mettent les moyens** (sacrifice d'une salle de vie pour que l'enfant puisse étudier par exemple). Les enfants doivent accéder à des **positions sociales plus élevées** que celles de leurs parents, mais ils doivent aussi se déplacer dans l'espace social, pour investir les **emplois les plus éloignés du travail physique qu'exercent les parents**. La logique de contrôle parentale est très intense si bien que les **enfants n'ont que très peu de relations à côté** tant la pression sur la réussite scolaire est forte (vie quasi monastique). Pour ces parents, maintenir leurs enfants **éloignés des sociabilités de quartier des phénomènes de bande représente un enjeu crucial**. La **coupure et l'isolement** vis-à-vis du quartier de résidence et de ses habitants rendent pratiquement **impossible des formes de sociabilisation alternatives et déviantes** entre pairs, de même que **l'accès à une vie sexuelle**.

Les conditions scolaires

Les enfants du groupe des engagés ont plutôt de **bons résultats scolaires** et vont **intérioriser fortement ces compétences scolaires**. Les orientations scolaires et professionnelles futures, lorsqu'elles sont mentionnées dans les dossiers indiquent des anticipations où le **savoir et le domaine de l'intellect** sont fortement valorisés. Celles-ci sont par ailleurs souvent conformes et compatibles avec les valeurs familiales défendues de **désintéressement et d'altruisme** (domaine du soin, de la médecine, de l'expertise technique et savante).

Le passage du collège au lycée est crucial dans le parcours des jeunes « engagés » en ce qu'il constitue une **étape de désillusion** aux lourdes conséquences. Insuffisamment préparés à affronter une nouvelle compétition scolaire en raison du faible capital culturel hérité, ils sont durement frappés par les multiples marques de mépris institutionnels et par les remarques, voire les brimades de leurs camarades aux attitudes et connaissances plus immédiatement ajustées aux attentes de l'école. La **classe de seconde générale** constitue une étape de sélection des élèves par l'institution scolaire. Celles et ceux qui étaient parvenus à échapper au couperet de l'orientation vers les filières professionnelles après l'obtention du brevet, se retrouvent de nouveau confrontés à l'arbitraire et aux sanctions disqualifiantes de l'institution. **L'orientation en fin de seconde vers une classe de première technologique correspond souvent aux prémices de l'engagement radical**. A cela s'ajoute une dimension sociale plus large. La grande majorité des mineurs « engagés » viennent de quartiers populaires et étaient inscrits jusque-là dans les collèges de leur secteur. Dans ces quartiers, les normes, les sociabilités et les manières d'être circulent largement entre l'intérieur et l'extérieur du collège, produisant **un entre soi protecteur**. **Une fois en lycée général de centre-ville, ces jeunes ne sont plus à leur avantage** (peu de jeunes issus de l'immigration, compétition scolaire plus forte, attendus des enseignants plus élevés, brimades, etc.). Ils ne parviennent plus à se maintenir à la tête de la classe et deviennent de moins bons élèves et des élèves moqués.

Un **rapport contrarié à l'école se révèle**. Le beau projet se fissure. **Le projet parental se retrouve bloqué**. Ce désaveu va être d'autant **plus difficile à supporter qu'il n'était pas anticipé**. En effet, le mode de fonctionnement clos des configurations familiales étudiées fait que les mineurs « engagés » n'ont qu'une conscience limitée de leur situation sociale effective.

Cette double déception du projet familial et scolaire va les conduire à rejeter en bloc ces deux institutions et à s'approprier un registre radical qui permet de refuser l'héritage sans complètement le renier, puisqu'il fait appel aux dispositions scolaires, réorientées sur le terrain du dogme religieux. Les croyances et représentations radicales qu'ils revendiquent vont être mobilisées et investies sur un **mode intellectuel**. De plus, l'échec du projet parental, matérialisé par la sanction scolaire et par les difficultés d'ajustement aux normes et aux attentes de l'école, est dès lors transmué en choix vertueux, à savoir le suivi désintéressé d'une voie alternative de pureté militante. La cause offre une identité nouvelle qui neutralise les espoirs familiaux déçus, renvoyés du côté du matérialisme et de la négation de la communauté musulmane, tout en fournissant un registre de critique politique solide de l'ensemble des institutions, notamment scolaire.

Fabriquer une communauté « d'égaux » et politiser sa cause

L'engagement passe ensuite d'une **dimension individuelle à une dimension collective** par le recherche d'autres personnes avec qui ils peuvent partager cette expérience douloureuse. **Etant coupés des groupes de pairs et peu intégrés aux autres élèves du lycée, ils vont se tourner vers d'autres personnes, notamment via les réseaux sociaux.** Les réseaux sociaux permettent des sociabilités sélectives (autour d'intérêts communs) et non territorialisées. Se forme alors des **communautés émotionnelles de personnes convaincues par les mêmes choses**. C'est cette **logique de groupe qui crée de la galvanisation et fabriquent les passages à l'acte de ces mineurs**. Ces groupes sont mis en relation avec « **des petits prophètes de la radicalité** » comme Omar Omsen, Rachid Kassim ou Mourad Farès qui vont permettre de faire le lien entre les débats intellectuels sur l'islamisme radical et la vie concrète en France. **Ils jouent un rôle clé pour politiser les désajustements scolaires et familiaux de ces jeunes et les inscrire dans le champ de la radicalité.** Néanmoins, ceux-ci ne contrôlent que difficilement l'impact de leur intervention. Ils ne sont pas les moteurs de la dynamique et sont autant produits par le groupe qu'ils ne produisent celui-ci. C'est réellement la **dimension collective et l'incidence de la communauté des égaux et les dynamiques d'escalade horizontale** qui jouent dans le processus de radicalisation de ces mineurs **plutôt qu'un embrigadement de type sectaire par des intermédiaires.**

Les « engagés » sont **loin d'être totalement passifs** dans la réception des productions des penseurs jihadistes et, dès lors, dans le processus d'engagement. Les dispositions scolaires et le petit volume de capital culturel dont dispose une part significative d'entre eux rendent ainsi possibles des « **appropriations créatives** » de l'idéologie relevant d'une **logique de bricolage d'un statut et d'un rôle valorisant d'intellectuel et de porte-parole, inaccessibles par la voie scolaire.**

L'exil en terre de Shâm peut alors devenir le moyen de **rouvrir l'espace des possibles de ces adolescents**. Pour la préparation d'attentats en France, on ne s'étonnera pas, au vu des dispositions scolaires et de la socialisation des jeunes « engagés », que les nouvelles injonctions d'agir sur le sol français plutôt que de partir en Syrie n'aient suscité **qu'un faible enthousiasme chez eux**. Les exemples de récits laissent à penser que ces jeunes planifient moins la mise en œuvre d'actions violentes qu'ils n'évoquent et ne reproduisent dans leurs discours les représentations communes concernant les attentats. La plupart du temps, tout se passe comme si les mineurs cherchaient à « donner le change », **la préparation d'attentats permettant un surcroît de radicalité qui leur permet d'intégrer la communauté, de gagner respect et légitimité auprès du collectif.** De plus, cette voie alternative qu'empruntent les mineurs « engagés » ne s'élabore que **progressivement**, au cours d'un processus d'appropriation du registre subversif marqué par de **nombreuses oscillations**. Or, il a été noté que dans de nombreux cas, le choix du départ ou de l'élaboration de projets d'attentats adviennent après des périodes de déconnexion et des phases de distanciation vis-à-vis de la communauté. **Leur retour au collectif implique une surenchère d'actes démontrant leur radicalisation.**

Cela montre la prégnance des dynamiques collectives dans les processus d'engagement et d'appropriation du registre subversif.

Remarques conclusives

- **Il n'y a pas une radicalité** mais plusieurs. Il existe diverses manières d'endosser des registres radicaux, qualitativement et quantitativement assez distinctes. **Ces registres renvoient à des dynamiques sociales, familiales, scolaires et institutionnelles différentes.** Le type de radicalité endossé ne se fait pas au hasard.
- **Ces registres et donc ces trajectoires ont des affinités particulières avec certains types d'actes.** Ainsi, les provocations et les usages stratégiques de la radicalité dans les relations demeurent le plus souvent individuels. En revanche, **toutes les formes les plus sérieuses de passage à l'acte impliquent une dimension collective.** C'est au sein du groupe d'égaux que se produisent des micro-glissements des petites compétitions pour tenir son rang ou s'affirmer qui vont ensuite amener les individus à agir.
- **La mise en lumière de la création de cette communauté émotionnelle attachée à la radicalité utopique et ses mécanismes de fonctionnement permettent de comprendre pourquoi les actes les plus sérieux sont perpétrés par ceux que l'on attendait le moins** (jeunes issus de familles stables et bons élèves) et non pas les fractions les plus précarisées des jeunesses populaires, pourtant accoutumées à la violence. **Les anticipations des « engagés » quant à leur avenir étant plus brutalement démenties que pour les autres, ils vont investir fortement la voie alternative qu'ils se fabriquent. La destruction du projet qui mobilisait toutes les énergies, l'ébranlement de soi qu'il produit, comme celui des structures de soutien (famille et école), couplés à l'absence de sociabilités alternatives peuvent donner l'impression d'un effondrement brutale de leur monde. La radicalité répond alors à une urgence existentielle de pouvoir se projeter dans le futur.**
- Pour les profils de type **révolté**, il faut attendre que toutes les options de « réussite » qu'ils ont à leur disposition, notamment par la délinquance, s'épuisent avant de basculer vers de la radicalisation violente (exemple d'Amedy Coulibaly ou de Mohammed Merah). Ceci explique que ce profil se retrouve plutôt chez des **personnes majeures.**

Réflexions en termes de réponses institutionnelles

- L'enquête met en lumière de nombreux exemples dans lesquels une réaction inadaptée de l'institution aggrave les comportements qu'elle suppose enrayer et participe à la fabrication des identités et des subjectivités radicales. Ceci est particulièrement visible dans le traitement des apologies du terrorisme. **Aussi, les chercheurs préconisent de ne pas sur réagir face à ces comportements au risque de renforcer les mineurs dans leur logique de révolte.**
- La question se pose également pour les « engagés » qui n'ont aucune expérience du monde carcéral et de la délinquance. **Ils découvrent avec stupeur un univers dont ils n'ont pas les codes et pour lequel ils n'ont pas les ressources pour s'adapter immédiatement.** Afin de ne pas devenir « victimes » (souffrir des abus, des brimades, etc.) nombre d'entre eux **se lancent dans la surenchère radicale revendiquant l'étiquette « terroriste » que l'administration leur accole.**
- Ces mineurs se voient condamnés à de lourdes peines de prison. **Qu'advient-il d'eux ensuite ?**

La question est celle de leurs **opportunités de sortie.**